

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18402 - 71ÈME ANNÉE

Invité par Réunion 1ère Radio

Paul Vergès : « On nous donne de plus en plus raison »



lorsqu'on entend aujourd'hui les discours de certains responsables politiques ayant combattu le Parti Communiste Réunionnais, on constate que « l'on nous donne de plus en plus raison ».

Malheureusement, déplore le fondateur du PCR, il y a encore beaucoup trop de passivité de la classe politique au pouvoir face aux graves problèmes du chômage, de la pauvreté, du mal-logement, de l'illettrisme. Pour lui, la plupart des élus à La Réunion « se taisent, ne font rien et sont complices de la situation catastrophique et des inégalités » héritées de 70 ans de politique néo-coloniale.

« La population tranchera »

D'où l'importance des propositions qui seront émises par les démocrates réunionnais pour remettre en cause cette politique, notamment à l'occasion du vote dans quelques mois de la loi sur l'égalité réelle. Bien sûr, les communistes réunionnais seront fidèles à leurs engagements à ce sujet, même si certains le trahissent en ne respectant pas les principes et les valeurs du PCR, comme d'autres continuent à « utiliser la Justice pour des règlements politiques », comme ceux qui attaquent Maurice Gironcel.

Face à ces contradictions et règlements de comptes personnels, Paul Vergès a exprimé sa détermination à continuer la lutte avec ses camarades et alliés au service du peuple réunionnais. Et aux prochaines élections législatives, « la population tranchera », a-t-il conclu.

Correspondant

Ce mardi 19 avril, Paul Vergès était l'invité des Matinales de Réunion 1ère Radio, où il a été interrogé par Philippe Dornier pendant dix minutes sur divers sujets d'actualité. Les premières questions ont concerné la prochaine élection présidentielle et à ce sujet, le sénateur communiste a notamment mis l'accent sur le fait que le président sortant n'a pas tenu ses engagements envers les Réunionnais. Notamment les promesses exprimées publiquement devant les dirigeants communistes réunionnais lors d'un meeting à Saint-Louis le 1er avril 2012.

Face aux prochaines échéances électorales, plus que jamais les problèmes socio-économiques, environnementaux, culturels et institutionnels du pays montrent à quel point « il faut une autre politique », a déclaré Paul Vergès. Et

Elections aux commissions mixtes d'usine aujourd'hui

Crise de la canne à sucre : plus de 1000 planteurs disparus en 10 ans

2016 sera peut-être la dernière campagne sucrière à La Réunion compte-tenu de la suppression des quotas et du prix garanti du sucre l'année prochaine. 18.000 travailleurs sont concernés. C'est dans ce contexte dramatique que se déroulent aujourd'hui les élections aux commissions mixtes d'usine, instance de dialogue entre les planteurs et l'industriel. Hier, Réunion Première organisait un débat avec deux syndicats présentant des candidats à ces élections, la FDSEA et le Mouvement des paysans de La Réunion. La CGPER n'a pas voulu venir. Le PCR est le seul parti politique à être intervenu.

2888 planteurs de canne à sucre sont appelés aujourd'hui aux urnes pour élire leurs représentants aux Commissions mixte d'usine. Ces instances sont très importantes pour la filière canne. Ce sont elles qui décident des dates d'ouverture des campagnes sucrières, elles sont aussi le lieu du dialogue entre les planteurs et l'industriel. Deux dirigeants syndicaux étaient invités hier à débattre des enjeux de ces élections, Frédéric Vienne de la FDSEA et Jean-François Sababady du Mouvement des paysans de La Réunion. La CGPER, syndicat majoritaire, n'a pas souhaité venir à ce débat. Selon les propos de Jean-Yves Minatchy cité par le journaliste, la CGPER est prête à discuter des problèmes de la canne à sucre après ces élections.

Même prix de la canne depuis 40 ans

Frédéric Vienne rappelle que La Réunion comptait 4035 planteurs il y a 10 ans. La dernière convention canne a entraîné la perte de 100 planteurs par an, précise-t-il. Le prix de la tonne de cannes n'a pas augmenté depuis 40 ans, à 39,09 euros pour une richesse de 13,80 en sucre. Un agriculteur qui fait 100 tonnes à l'hectare a un revenu qui n'évolue pas alors que le prix des intrants, de la main d'œuvre, des impôts et le coût de la vie explosent, ajoute le responsable de la FDSEA.

Pour Jean-François Sababady, il y a des raisons de se révolter. Depuis

l'arrivée du groupe Téréos à La Réunion, pas un centime de plus pour les planteurs. Comment accepter que Téréos obtienne tous les ans 4 millions d'euros grâce à la bagasse, a-t-il affirmé.

Intervention du PCR

Un seul parti politique, le Parti communiste réunionnais, est intervenu dans le débat.

Yvan Dejean, secrétaire général du PCR, a évoqué la question des revenus des planteurs, en particulier sur la part qui leur revient sur la valorisation des co-produits. Il a aussi questionné les interlocuteurs sur la fin des quotas et la demande de subvention complémentaire de 38 millions d'euros. Où en est-on ? Le responsable communiste déplore l'omerta sur un sujet qui concerne un pivot de La Réunion menacé de disparition pouvant entraîner la plus grande catastrophe économique, sociale, environnementale et politique de La Réunion. 18.000 travailleurs sont concernés.

Frédéric Vienne répond que le planteur n'a droit à rien sur les co-produits. La FDSEA propose une taxe d'un euro par bouteille de rhum qui doit revenir directement aux planteurs. Jean-François Sababady demande l'indexation du prix de la canne sur le coût de production de la canne à sucre.

Quid des 38 millions demandés à la France ?

Le président de la FDSEA-Réunion n'a pas de nouvelle des 38 millions qui devront être partagé avec les Antilles. La Réunion produisant essentiellement du sucre, la FDSEA propose de répartir la subvention au prorata de la production de sucre.

Il constate aussi que le syndicat majoritaire, l'Interprofession et la Chambre d'agriculture n'ont pas anticipé une suppression prévue de longue date, seuls les industriels ont fait des propositions, reprise par les représentants des planteurs. Jean-François Sababady estime que les 38 millions sont un chantage. Cela fait deux ans que François Hollande est venu ici et s'est engagé, il a fallu une question pour apprendre que le courrier est parti le 26 février dernier. Les planteurs de canne arrêteront de planter la canne quand les planteurs auront décidé, souligne-t-il. Que représentent les 38 millions dans le budget de l'Europe ? 2.900 planteurs sont menacés.

M.M.

Édito

Mois de mars le plus chaud jamais mesuré

L'année 2015 a été l'année la plus chaude jamais mesurée. 2016 est partie sur des bases encore plus élevées. La NOAA indique que le mois de mars a été celui qui a connu la température la plus élevée depuis que les mesures existent. Voici quelques précisions dans un article publié hier dans le journal Le Point :

« Le mois dernier a été le mois de mars le plus chaud jamais enregistré et le onzième mois consécutif au cours duquel un tel record a été battu, une série inédite en 137 ans de relevés, ont indiqué mardi des météorologues. La température moyenne mondiale à la surface de la planète en mars 2016 a été « la plus élevée pour un mois de mars dans les annales des statistiques sur la température mondiale de la NOAA », l'Agence américaine océanique et atmosphérique, a-t-elle précisé dans un rapport. Celle-ci effectue des relevés depuis 1880.

La température moyenne sur la Terre en mars a été de 12,7 degrés Celsius, soit 1,22 °C supérieure à la moyenne du XXe siècle. « Cela a dépassé le précédent record établi en (mars) 2015 de 0,32 °C », a ajouté la NOAA, précisant que cet écart de 1,22 °C est en fait la plus importante anomalie par rapport à la moyenne des plus de 1 600 mois mesurés depuis 1880.

Ces derniers records de température illustrent la poursuite de l'accélération du réchauffement planétaire. Le mercure a ainsi battu, et de loin, un nouveau record pour l'année 2015, surpassant celui de 2014. Un phénomène que la plupart des climatologues attribuent à l'accumulation dans

l'atmosphère des gaz à effet de serre provenant de la combustion du pétrole et du charbon. »

La hausse des températures fait fondre les glaciers qui s'écoulent dans la mer, le niveau des océans augmente, La Réunion n'est pas épargnée.

Cette nouvelle alerte arrive au moment où l'océan Indien vit un phénomène inhabituel. Nous sommes le 20 avril, et un cyclone navigue dans notre région. À son apogée, Fantala était un des plus puissants jamais mesuré dans notre région, avec des vents à 350 kilomètres par heure. Cela rappelle que l'océan est la zone la plus dangereuse. C'est précisément là que plus de 2 milliards d'euros doivent être dépensés pour construire une route en mer...

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Un transfuge politique du PCR échoue une nouvelle fois

Procès reporté : échec de la manœuvre d'Alamélou pour faire pression sur la justice

Depuis qu'il a trahi le Parti communiste réunionnais, Daniel Alamélou est incapable de gagner une élection. Il essaie donc d'utiliser la justice pour parvenir à ses fins. Hier, sa manœuvre a échoué. Il n'a pu empêcher le tribunal de travailler dans de bonnes conditions pour étudier les accusations mensongères qui visent Maurice Gironcel. En effet, le procès est reporté au mois de juillet.



Maurice Gironcel et plusieurs camarades hier à la sortie de l'audience.

Le tribunal correctionnel tenait hier une audience au cours de laquelle plusieurs affaires étaient abordées. L'une d'entre elles concernait Maurice Gironcel au sujet d'une plainte de Daniel Alamélou qui tente de contester au pénal le résultat des dernières élections municipales qui ont été confirmées par le tribunal administratif. Compte-tenu du calendrier chargé, l'audience ne pouvait pas commencer avant 18 heures, ce qui impliquait des débats qui allaient se prolonger à une heure bien tardive. C'est pourquoi Me Rémi Boniface a demandé et obtenu le renvoi de l'examen des faits à une audience ultérieure au mois de juillet. L'avocat de Maurice Gironcel a en effet souligné qu'il était important que le tribunal puisse travailler dans de

bonnes conditions, pour qu'il porte toute l'attention nécessaire à l'examen de cette affaire.

Il a aussi noté que les gesticulations provoquées par Daniel Alamélou dans la presse ces derniers jours ne sont pas de nature à la sérénité des débats. Ce dernier a en effet fait tout pour que le procès ait lieu hier au plus vite, en faisant croire que Maurice Gironcel exerçait des pressions. Des anciens « militants » ont ainsi fait leur apparition dans les colonnes des journaux, à quelques jours de la date de l'audience. Me Boniface a constaté que ces attaques dans les médias sont un moyen de faire pression sur les magistrats, mais que ces derniers ne sont pas dupes.

Pour Me Gangate, avocat de M. Vedama, autre prévenu, un renvoi s'impose car son client réside à Ma-

dagascar et il n'a pu voir son conseil qu'hier. C'est un délai insuffisant pour préparer la défense. Le procureur a donné suite à ses arguments, et le tribunal a donc ordonné le renvoi du procès au mois de juillet.

L'avocate d'Alamélou montre le vide du dossier

Cette décision a signé l'échec de l'opération de manipulation d'un battu aux élections qui n'accepte pas le verdict de la population. Son avocate a alors demandé que la justice mène des investigations supplémentaires. En clair, il s'agit d'ouvrir à nouveau le dossier alors que l'instruction est terminée.

Pour Me Boniface, cette ultime manœuvre montre bien le vide du dossier, et il s'interroge sur les faits sur lesquels le conseil de Daniel Alamélou veut que la justice mobilise des moyens supplémentaires. Quels faits ? Les nouvelles accusations portent-elles sur les faits reprochés ? S'agirait-il de croire uniquement la parole d'un adversaire politique ?

Depuis qu'il a trahi le Parti communiste réunionnais, Daniel Alamélou est incapable de gagner une élection. Hier, sa manœuvre a échoué. Il n'a pu empêcher le tribunal de travailler dans de bonnes conditions pour étudier les accusations mensongères qui visent Maurice Gironcel.

M.M.

7 recours d'ATR-FNAUT contre la NRL examinés demain par le Tribunal administratif de Saint-Denis

L'association ATR-Fnaut s'est donné un « intérêt et une capacité à agir » au tribunal pour contester les fondements juridiques de la route en mer, dite NRL. Sept recours déposés depuis 2014 contre les arrêtés préfectoraux et ministériel autorisant la NRL seront à l'audience du TA du 21 avril à 9 heures.

En 2012, ATR-Fnaut s'est donné pour objectifs statutaires de « favoriser un aménagement équilibré du territoire et un développement durable, protéger l'environnement local et global, améliorer le cadre de vie et le paysage urbain, suburbain et naturel, réduire les gaspillages économiques liés aux déplacements à la Réunion ».

En rejoignant la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT), ATR bénéficie de l'expérience acquise dans d'autres régions en matière de recours sur de grands projets d'aménagement (voir récent recours de la FNAUT, Pays de Loire).

Notre droit, notre intérêt et notre capacité à agir ne peuvent être sérieusement contestés.

Jusqu'en 2018, réorienter les travaux sur un tracé terrestre sera financièrement indolore

La conclusion tirée des hypothèses crédibles d'avancement des travaux, des coûts masqués à terme et de ceux induits par cette réorientation terrestre (indemnisation, études, nouveau chantier) est que le point de « non-retour » serait 2018... ou au-delà si le chantier subit plus de retards du fait de divers aléas.

Jusqu'à ce seuil, réorienter les travaux sur un tracé terrestre restera indolore.

La Région a déjà gaspillé entre 400 et 500 millions d'euros : ce n'est pas une raison pour continuer dans la gabegie des moyens, en ces temps de récession !

Des solutions plus conformes aux déplacements durables et plus pourvoyeuses d'emploi existent : un million investi sur terre crée ±10 emplois contre seulement ±2 dans la route en mer ! La seule existence d'alternatives terrestres annule « l'intérêt public majeur » d'une route en mer justifiant les dérogations environnementales – « intérêt public majeur » que les Réunionnais contredisent depuis trois siècles, en reliant les côtes au vent et sous le vent par La Montagne.

Les travaux commencés sont utiles et ne seront pas abandonnés mais valorisés

Ce choix de réorienter le budget de la NRL suppose de réorienter aussi la destination des ouvrages déjà réalisés notamment via les procédures de marché public d'ingénierie. La plateforme d'entrée Nord de Saint-Denis comme l'échangeur de la Possession vers la Montagne, répondent à des besoins exprimés depuis longtemps. Le viaduc de La Grande Chaloupe pourra, lui, s'intégrer dans un projet d'aménagement patrimonial et touristique d'ensemble : arrivée maritime au Lazaret, gare du Ti-train...

L'Etat, ne peut confondre plus longtemps les intérêts des Réunionnais avec ceux de Bouygues et Vinci

Si le savoir-faire des majors du BTP est parfois souhaité, il doit profiter à notre développement et à nos emplois. Or au pic d'activité, attendu en 2017, la route en mer ne représentera que 6 % des emplois du BTP tout en occupant le tiers du chiffre d'affaires de ce secteur ! Le tout, au profit des majors ! La croissance du PIB par la NRL est une donnée factice au regard de l'intérêt économique à long terme de La Réunion.

Les investissements nationaux et européens doivent servir la population avant les entreprises du CAC 40 : c'est une aspiration légitime quand nous comptons dans l'île trois fois plus de demandeurs d'emploi !

**ATR-Fnaut
Le Président, Bruny Payet**

Oté

I konfonn pa po d'shanm la droit avèk pla kouvèr nout parti

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi pans zot lété kontan antann mésyé Didier dann télé l'ot soir. Mi pans in pé mèm la pans so kou isi la vi l'aprè donn azot rézon : l'otonomi i fé pi pèr pèrsonne é i tard pa mésyé Didier i sava domann gouvèrman l'otomizasyon pou li fé l'espèrimantasyon d'in n'afèr k'i rosanm konm in frèr avèk l'otonomi-donk lo pouvoir desid par nou mèm sak lé bon pou nou mèm. Moin lé sir zot i sar trouv in n'afèr pou kréतिकé la-dan. Mé ké zot i vé, é ké zot i vé pa, lo trin pou lo shanman-konm i di dann fime-la fine sif troi foi. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou romark :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, si mi konpran bien sak ou i di, sak dann lo tan d'avan té i fé pèr zot tout konm lo lou blan, sak la fé kondane i bonpé nout militan, zordi i fé pi pèr azot. Zordi sé zot k'i rovandik nout z'idé a nou. Donk nout parti l'avé rézon avan toulmoun !

Mé antansyon i vé pa dir ditou ké bann moun la droit i vé lo mèm solisyon ké nou donk lo dévlopman nout l'ékonomi, donk la libèrté sosyal, donk nout l'idantité rényonèz é nout libérasyon kiltirèl avèk sa in vré protéksyon pou nout l'vironeman é in politik i tienbo kont nout démografè é sèt bann péi lé z'alantour. Sak ni vé é sak bann droit i vé la pa ditou lo mèm z'afèr.

I konfonn pa po d'shanm la droit, avèk pla kouvèr nout parti. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin

« An atandan, kabri i manz salad ! » - In kozman po la rout

Pou kosa demoun i di kalité kozman ? Pars sak i fo romarké sé kan in kabri i rant dann in zardin salad li fé bonpé déga é lo propriyètèr lo zardin lé bien mal an-nuiyé. Mé dsi lo sans figuré lo kozman i vé dir ou i vé gingn satisfaksyon pou in n'afèr, mé i amiz, i amiz mèm é ou lé pa pré pou an avoir sak ou i vé. Romark azot bien : souvan dé foi, ni vé k'i fini in n'afèr avan k'la komansé. Sak i doi fé lo z'afèr i trouv lo délé-d'tan lé tro kourt. Konbienn foi ou i pé antann in pé i di. Désèrtin i kroi mi apèl « z'atandrè ». D'ot i di : « la vitès nana son tan ». Konm de koi, toultan ké nora demoun dsi la tèr, lé shoz va éspas konmsa é n'ora touzour inn pou sif dann nout z'orèy lo kozman marké an-o la.